

## Procès-verbal du Conseil d'école

En attente de validation lors du prochain conseil d'école

**ECOLE : Auguste RENOIR MARRAKECH**

**Date de la réunion : 22.06.2021**

**Excusés :** Monsieur Philippe CASENAVE, Consul Général de France à Marrakech  
Monsieur Bruno ELDIN, Conseiller Culturel Adjoint  
Monsieur George ALZINA, I.E.N en résidence au Maroc  
Madame Najwa BROUZ, représentante Convergence et progrès  
Monsieur YoussefMAANOUNI, représentant Union Marrakech

**Présents :** Monsieur Serge FAURE, Proviseur du lycée Victor Hugo  
Monsieur Philippe BRUNEL, Directeur des Affaires Financières

### Membres de l'équipe enseignante Ecole Renoir :

Professeurs		des		écoles :
	Madame Marie-Line JAY		Madame Valérie POIRETTE	
	Madame Fatiha FAOURI		Madame Houria ALLAOUA	
	Madame Marie Varin		Madame Adeline YAZAMI	
	Madame Mathilde OVIQUE			

Professeurs de langue arabe : Monsieur KABIL Imad

### Membres de l'Administration :

Madame Amélie LIBRE, Directrice de l'école Auguste Renoir  
Madame Nathalie PIRAULT, ASEM  
Madame Emilie DEBONDU, bibliothécaire

### Représentants de Parents d'élèves :

UCPE :

Madame EL ACHIR Sfiya	Madame BENNANI Raja
Madame KHETTOUCH Nadia	Madame LAHSAINI Zaineb
Madame ZAKOUN Houda	
Madame FARKHOUBID Hanane	

Union	Marrakech	:
Monsieur RACHDI EL YACOUBI Yasser	Monsieur FADILI Kamal	
Madame CARTIER Isabelle	Madame TAOUKI Wafa	

APEMA :

Madame RAHMOUNI Juliette	Madame	AITLCAID	Afaf
Madame DARAI Anouk			

Le conseil d'école débute à 17h35

### Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil d'école du 16 mars 2021
2. Bilan de l'année scolaire 2020-2021
3. Coopérative scolaire, ACSM
4. USEP
5. Travaux
6. Rentrée 2021-2022 : inscriptions, organisation et structure pédagogique
7. Modification du règlement intérieur (proposition de la présidente)
8. Questions des représentants de parents.

## **1- Approbation du compte rendu du conseil d'école du 16 mars 2021**

Le compte rendu du conseil d'école du 16 mars 2021 a été envoyé aux membres du conseil d'école présents ce jour-là. Aucune modification n'est apportée. Le compte rendu du second conseil d'école de l'année 2020-2021 est adopté à l'unanimité.

## **2- Bilan de l'année scolaire 2020-2021**

Compte tenu des conditions sanitaires, l'école a fonctionné toute l'année en demi-groupe. Hormis la fermeture de trois classes puis du cycle 2 durant une semaine en début d'année scolaire, les élèves ont ainsi pu être accueillis toute l'année en présentiel. Cette situation, difficile à vivre pour les familles a également nécessité des adaptations pédagogiques pour l'équipe enseignante.

Après une année de fonctionnement en demi-groupe, le bilan de l'équipe pédagogique est plutôt positif : pas de rupture dans la continuité des apprentissages, bonne remise à niveau suite aux mois de confinement, programmes d'enseignement entièrement travaillés dans les matières fondamentales, bonne fédération des groupes, vie de classe sereine et attention particulière sur le temps scolaire pour les élèves qui rencontrent des difficultés.

Les familles peuvent être rassurées quant au niveau scolaire de leurs enfants.

### **Difficulté scolaire et prise en charge des enfants à besoins particuliers :**

Dix élèves bénéficient d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS), sept d'entre eux sont accompagnés par une ASESH (Accompagnant à la Scolarité des élèves en situation de Handicap).

Quatorze élèves disposent d'un Projet d'Accueil Personnalisé (PAP), outil pluriannuel à visée pédagogique, qui liste les aménagements mis en place en classe pour pallier aux difficultés rencontrées par ces élèves.

Depuis le début de l'année, 82 réunions d'Équipe Éducative et 12 réunions d'Équipe de Suivi de la Scolarité, dédiées aux élèves qui disposent d'un PPS, ont été réalisées avec le concours de Mme Nathalie COULOUBALY, Enseignante Référente Handicap (ERH) de l'établissement.

### **Enseignement à Distance (EAD) :**

- Cycle 2 : 11 élèves
- Cycle 3 : 4 élèves
- Encadrés par Mme Claire HEYD (CP, CM1, CM2) et Mme Carole MARC (CE1, CE2)

Pour mémoire, au début de l'année scolaire, il y avait 95 élèves en EAD.

La directrice remercie l'équipe pédagogique pour le défi relevé cette année, ainsi que les parents d'élèves pour leur accompagnement et leur collaboration depuis le début de la crise sanitaire.

### **Evaluations et remise des livrets de compétences :**

La remise des livrets de compétences a débuté. Elle se déroulera jusqu'au 30 juin, fin des cours pour le 1<sup>er</sup> degré.

Une réflexion est en cours sur une éventuelle « semestrialisation ». Les informations à ce sujet seront transmises aux familles lors des réunions de rentrée dans les classes.

### **Evaluations de langue arabe CM2 :**

Les 143 élèves de CM2 (107 en cursus 5h et 36 en cursus 3h) ont été évalués afin de connaître leurs niveaux de maîtrise des cinq compétences en langue arabe à l'issue du CM2 : c1 = compréhension de l'oral ; c2 = compréhension de l'écrit ; c3 = phonologie et fonctionnement de la langue ; c4 = production écrite ; c5 = production orale

75% des élèves du parcours 5h témoignent d'une très bonne maîtrise des compétences attendues et valident la maîtrise du niveau A2 du CECRL

Seuls 41,6% des élèves du parcours 3h valident le niveau A1 du CECRL.

Outre les particularités liées à la cohorte évaluées, les enseignants de langue arabe évoquent des difficultés quant à la gestion de la différenciation pour un groupe d'élèves dont les programmes et les supports pédagogiques sont différents.

### **Evaluations anglais CM2 :**

Une évaluation a été proposée au niveau de la zone Maroc pour la première année. Les compétences évaluées ne concernaient que la compréhension orale.

86% des élèves des EGD valident le niveau de maîtrise attendu (niveau A1 du CECRL) en compréhension orale. Si des compétences telles que comprendre une consigne (89%), comprendre une courte phrase (83%) et identifier une situation dialoguée (88%) sont très bien maîtrisées l'identification de la fonction de communication (75%) et la reconnaissance des nombres (de 0 à 90) et des couleurs semblent moins bien maîtrisées (68%).

L'année prochaine, d'autres évaluations seront proposées à l'échelle de la zone Maroc par l'Inspection. Elles concerneront cette fois, toutes compétences attendues pour la maîtrise du niveau A1.

### Actions pédagogiques et sorties scolaires :

Madame Libre remercie l'ensemble de l'équipe pédagogique qui s'investit dans les différents projets.

Cette année, après une période un peu frileuse, les projets et les sorties ont repris dans le respect du protocole sanitaire.

Nous espérons tous que les classes transplantées pourront reprendre, elles aussi, l'année prochaine.

<b>Projets artistiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Semaine des lycées français avec le concours d'Agnès Yahiaoui</li> <li>• Affiche ton sourire avec le concours de cinq artistes : Zineb, Abdelaziz, Alban, Hicham, et Rachid. Ce projet a donné suite à des productions variées. Une fresque a été réalisée avec les productions des élèves sur le mur d'enceinte qui donne sur la piste d'athlétisme.</li> </ul>	CM1-CM2 22 classes du CP au CM2
<b>Projets scientifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerf-volant</li> <li>• Jardin pédagogique (plantations, fontaine à énergie solaire, élevage)</li> <li>• Élevage de poussin</li> <li>• Voyage autour du monde</li> <li>• Visite du musée de l'eau</li> <li>• Ateliers Sciences hors temps scolaire au collège</li> </ul>	PS-MS GS CP CE1 CM1, CM2 CM2
<b>Projets linguistiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers d'anglais</li> <li>• Ateliers Anglais hors temps scolaire au collège</li> </ul>	GS CM2
<b>Education aux médias</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Education aux dangers d'internet</li> <li>• Développement de l'esprit critique</li> </ul>	CM1 CM2
<b>Projets sportifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vendée globe (USEP)</li> <li>• Course d'orientation</li> <li>• Escalade et activités gymniques</li> </ul>	Maternelle au CM2 CE2 CM1
<b>Découverte de l'environnement proches</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Découverte de la cité scolaire</li> <li>• Randonnée dans la forêt de Tidili</li> </ul>	GS CM2

Le 1<sup>er</sup> degré participe également aux 10 minutes de lecture quotidienne (« Silence, on lit ! »)

### **3- Coopérative scolaire, ACSM**

La coopérative n'a pas enregistré de mouvement depuis le dernier conseil d'école.

Madame Lambling, trésorière de l'ACSM Renoir, quittera son poste puisqu'elle rentre en France. Les fonctions de trésorier devront donc être assurées par un autre enseignant à la rentrée prochaine.

### **4- USEP**

Les activités de l'USEP telles que nous les connaissions les années précédentes (rencontres et ateliers hors temps scolaire) n'ont pas pu être mises en place cette année. L'USEP espère vivement que le protocole sanitaire à la rentrée permettra de remettre en place ce type d'activités.

L'assemblée générale s'est tenue en visioconférence le mercredi 16 juin. Cinq animateurs étaient présents. Aucun parent hormis Madame Anne-Laure BAHMAD, trésorière de l'USEP Renoir.

Suite au départ de la présidente, Madame Caroline SOUFI, une nouvelle présidente a été élue. Il s'agit de Madame Lucie ROULIERE qui assurera sa mission de Présidente avec l'aide de Mme BAHMAD, trésorière et Mme AZNHOURI, secrétaire.

Lors du week-end des dirigeants qui a eu lieu les 5 et 6 juin 2021, l'USEP Maroc a réaffirmé sa volonté d'organiser des rencontres sportives dès que les conditions le permettront.

## 5- Sécurité, travaux

### Sécurité :

Un second exercice d'évacuation a eu lieu le 31 mai. Il s'agissait d'un exercice « surprise » : le personnel et les élèves n'avaient pas été informés en amont. Les classes du 1<sup>er</sup> degré ont évacué rapidement et dans l'ensemble, les consignes ont été bien respectées.

### Travaux :

La restructuration de la cité scolaire est toujours en cours. La migration vers la médiathèque partagée approchant à grand pas, les prêts de livres aux élèves ont été suspendus un peu plus tôt cette année afin de permettre aux responsables des médiathèques de réaliser les tâches nécessaires à cette migration (retours, inventaire, préparation vers la nouvelle base de données partagée, encartonnage, etc.). Les fonds documentaires vont être mutualisés.

*M.le Proviseur précise que vraisemblablement le parvis ne sera pas prêt en septembre en raison des travaux qui seront toujours en cours dans la Cité Scolaire.*

A ce jour, les dates de livraison prévues sont les suivantes :

- Médiathèque partagée : 10 juillet 2021
- Bâtiment administratif et infirmerie: septembre 2021
- Bâtiment de Renoir Sud (ancien Renoir1) :automne 2021

Le déménagement des classes se fera en 2 temps. Les CE2 rejoindront dès la rentrée de septembre le bâtiment C qui sera exclusivement dédié à l'école primaire. L'entrée des cycles 3 et des CE2 se fera par le grand portail (derrière le gymnase). Les bâtiments provisoires n'accueilleront que des élèves du secondaire. En janvier 2022, les CP et CE1 rejoindront Renoir Sud.

Quant au bâtiment D, la rénovation devrait se faire en interne pour limiter les coûts et gagner en rapidité d'exécution.

*Un représentant de l'APEMA demande pourquoi déménager les CE2 dès septembre 2021?*

*M.le Proviseur explique qu'il s'agit d'un souci pratique de disponibilité de personnel : durant les congés de fin d'année 2021, 5 CP et 5 CE1 déménageront. Cela va demander au personnel d'être disponible à une période de l'année où habituellement la plupart est en famille. Il a donc été jugé préférable de limiter la charge liée au déménagement de 5 classes supplémentaires et de procéder dès septembre au déménagement des CE2.*

*Un représentant d'Union Marrakech demande plus de visibilité quant aux travaux qui ont commencé depuis janvier 2018, qu'en est-il du coût ?*

*Mr Faure répond que l'objectif constant est d'améliorer les conditions et le cadre de travail des élèves et des personnels. Le budget du projet immobilier initialement fixé à 88 millions de dirhams est pour l'instant respecté.*

*Mme la directrice indique que des achats en mobilier ont été engagés pour les nouveaux bâtiments, que la cour de Renoir sud sera également rénovée et que des jeux y seront implantés.*

## 6- Rentrée 2021-2022 : inscriptions, organisation et structure pédagogique

### **Réinscriptions :**

La procédure de réinscription mise en place l'an passé a été reconduite. Durant une semaine les familles ont pu faire part de leur souhait de réinscription en mettant à jour leurs renseignements administratifs.

A ce jour, il semble y avoir très peu de départs prévus car presque tous nos élèves sont réinscrits.

### **Inscriptions :**

Cette année, la procédure de demande d'admission a été intégralement informatisée. Le dépôt des pièces justificatives qui déclenche le traitement du dossier par nos services s'est déroulé par téléversement afin de limiter les contacts physiques.

Une première commission d'affectation s'est tenue fin mai et les résultats ont été affichés le 10 juin.

Nous constatons, cette année encore, une hausse des demandes d'admission d'élèves français. A ce jour, beaucoup d'entre eux sont encore en attente de place, notamment en CE2, CM1 et CM2.

Une fois le mail d'affectation du SCAC reçu, les familles disposent de 72h pour confirmer leur demande d'admission. Les élèves sont considérés comme inscrits une fois les DPI réglés auprès de l'établissement.



- Mme Julie KOLLROS (TNR)
- Mme Stéphanie PAYET (TNR)
- Mme Adeline YAZAMI, vacataire dans notre établissement

M. AMAS reprendra la mission d'Enseignant Référent Etablissement pour les élèves à besoin particuliers libérée par Mme COULOUBALY qui devient résidente. Il prendra une classe de CM2 à mi-temps qui sera complétée par Mme Laetitia du BOISLOUVEAU, actuellement vacataire dans l'établissement.

#### **ASEM :**

- Mme Nathalie PIRAULT, ASEM à temps partiel dans l'établissement en classe de GS, prendra le poste d'ASEM à temps plein dans la nouvelle classe de PS-MS.
- Mme Khaoula DOUIHI, qui effectue régulièrement des vacances d'ASEM, a été recrutée en tant qu'ASEM à temps partiel sur le poste de GS libéré par Mme PIRAULT

#### **EMAD :**

Le CEA a indiqué qu'il n'y aurait pas de recrutement d'EMAD cette année encore. Nous n'étions pas concernés par des départs cette année mais depuis deux ans, un poste est toujours vacant. Il est assuré par Mme Souad KAZOUNI en tant que vacataire, rémunéré par l'établissement. Compte tenu de notre politique de développement, la demande de deux EMAD supplémentaires avait été effectuée, cette année encore, auprès du CEA.

Avec 7 EMAD pour 32 classes, la constitution de groupes de compétences ou de groupes d'arabophones et de non-arabophones (notamment pour le CM2) semble difficile...

#### **Organisation du temps scolaire :**

Le protocole sanitaire en vigueur actuellement au Maroc fixe la règle de 4m<sup>2</sup>/par élève pour accueillir les élèves en présentiel. Compte tenu de l'avancée de la politique vaccinale, nous pouvons envisager, de façon plutôt confiante, un assouplissement des mesures sanitaires et espérons pouvoir de nouveau accueillir tous les élèves en présentiel comme avant la crise sanitaire. Si le protocole sanitaire était reproduit à l'identique, nous serions obligés de poursuivre l'accueil alterné des demi-groupes.

*M.le Proviseur indique que nous espérons tous un allègement des mesures sanitaires et attendons les communiqués officiels.*

Le rythme scolaire envisagé en « conditions ordinaires » est le suivant :

5 matinées de 3h30 (8h25-12h00), ouverture du portail à 8h15

4 après-midis de 2h (14h00-16h00), ouverture du portail à 13h50

Enseignement de la langue arabe préconisé par le CEA :

De la PS au CP : 3h d'enseignement de la langue arabe par semaine

Du CE1 au CM2 : 4h d'enseignement de la langue arabe + 1h de co-enseignement

#### **Organisation de la rentrée des classes :**

Si les conditions sanitaires le permettent, une visite de la maternelle sera proposée aux nouvelles familles au cours de la dernière semaine du mois d'août.

La rentrée des classes aura lieu pour tous les élèves **le jeudi 02 septembre** selon l'organisation suivante :

#### **Cycle 1 (maternelle)**

- Classes de PS-MS :

- 8h30-10h00 : accueil des MS (**fin des cours à 10h00**)
- 10h30-12h00 : accueil des PS

- Classes de GS :

- 8h30-10h00 : accueil ½ classe (**fin des cours à 10h00**)
- 10h30-12h00 : accueil de l'autre ½ classe

#### **Renoir 2 :**

- 8h45 : accueil des classes de CE1
- 9h15 : accueil des classes de CP

**Fin des cours pour tous : 12 H 00**

#### **Bâtiment C :**

- 8h30 : accueil des classes de CM2

- 9h00 : accueil des classes de CM1
- 9h30 : accueil des classes de CE2

**Fin des cours pour tous : 12 H 00**

En cas de conditions sanitaires dégradées, si le protocole imposé par les autorités est un peu allégé et que nous pouvons accueillir au moins 20 élèves par classe, l'établissement mettra en place une division supplémentaire par niveau afin de maintenir le présentiel pour tous à 100%.

La mise en place d'un tel dispositif nécessitera la mobilisation de 7 classes supplémentaires en termes de locaux et le recrutement de 7 professeurs des écoles. Ces derniers seront recrutés, en priorité, parmi nos professeurs des écoles vacataires.

Cette année, compte tenu des conditions d'accueil par demi-journées, la restauration scolaire n'a pas fonctionné. Si nous repassons en rythme ordinaire, la cantine reprendra son activité.

## 7- Modifications du règlement intérieur

Compte tenu de la modification du rythme scolaire à la rentrée, le règlement intérieur de l'école a besoin d'être modifié. Les modifications apportées sont les suivantes :

HORAIRES	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<b>Début des cours</b>	8h25	8h25	8h25	8h25	8h25
<b>Fin des cours</b>	12h00	12h00	12h00	12h00	12h00
<b>Début des cours</b>	14h00	14h00		14h00	14h00
<b>Fin des cours</b>	16h00	16h00		16h00	16h00

- *Les élèves étudient l'arabe conformément à l'accord de coopération signé par les autorités marocaines et françaises en 2003.*
- *Les classes de CM1 bénéficient de 1h d'Enseignement d'une Matière Intégrée en Langue Etrangère où les enseignants (anglais et français) sont dans la classe en même temps.*

*Un représentant de l'APEMA demande pourquoi les cours débiteront à 8h25 ?*

*La directrice répond que s'ils commençaient à 8h30, la semaine ne compterait que 25h30 par semaine. Ouvrir le portail à 8h15 et faire débiter les cours à 8h25 permet aux élèves de bénéficier de 25h55 d'enseignement par semaine.*

Le conseil d'école valide ces modifications. La directrice indique que l'équipe éducative accompagnera les familles dans l'accueil des plus jeunes.

*Suite à la question d'un représentant de l'UCPE, la directrice précise qu'effectivement ces horaires seront mis en ligne et portés à la connaissance des familles ainsi que la liste des fournitures.*

## 8- Questions des représentants des parents d'élèves

La présidente du conseil invite les représentants de parents à veiller :

- à ce que le nombre de questions soit raisonnable afin que les questions des quatre associations/collectif puissent être traitées en conseil d'école. Si le nombre de questions est important il sera demandé que celles-ci soient transmises à l'administration au moins 10 jours avant le conseil d'école et la réponse se fera à l'écrit.
- au ton employé pour formuler les questions. Dans l'intérêt de tous et surtout des élèves, il est important que les relations entre le personnel de l'établissement et les familles soient basées sur la confiance et le respect mutuel.

### Questions communes aux représentants de parents d'élèves :

Niveau des élèves, évaluations, remédiations (UCPE, Union Marrakech, APEMA, Collectif convergence)  
Corps CE

Conditions de reprise à la rentrée prochaine (UCPE, Union Marrakech, APEMA, Collectif convergence)  
Corps CE

## Restauration scolaire (UCPE, Union Marrakech, APEMA, Collectif convergence)

### 1. Remboursements

La société ProxiRest a été reprise par le groupe OCS. Le nouveau Directeur a rencontré M. Brunel. Il l'a assuré de sa volonté d'apurer la situation au plus vite.

Toutes les familles qui ont effectué leur demande dans le délai imparti ont été remboursées. Il semble qu'il reste quelques familles dont les demandes, qui sont arrivées après, sont en cours de traitement.

*Un représentant d'Union Marrakech indique que certaines familles n'ont toujours pas été remboursées.*

*Mr Brunel, Directeur des Affaires Financières, précise que l'école ne gère pas directement la cantine mais a fait appel à PROXIREST qui est un prestataire. Néanmoins l'école a fait pression et obtenu gain de cause sur le papier. Depuis la reprise par OCS les remboursements ont repris, 8 parents n'ont à ce jour pas été remboursés apparemment.*

*Le contrat est encore valable 1 an avec cette société, l'établissement est en pourparlers et a établi un cahier des charges pour l'amélioration des prestations.*

*Un représentant de l'APEMA demande à qui sera ouverte la cantine ?*

*La restauration scolaire sera ouverte aux élèves du primaire, de 6èmes, de 5èmes et aux boursiers du second degré.*

*Pour les autres élèves du second degré, il y a la cafeteria.*

### 2. Conditions de reprise

Si la restauration scolaire peut reprendre, le plus tôt sera le mieux. Le 13 septembre pourrait être envisagé si nous parvenons à avoir la visibilité suffisante fin août.

Les enfants disposant d'un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) seront accueillis sur le temps de restauration scolaire conformément au protocole mis en place avec le médecin scolaire.

## Travaux et avancement du projet immobilier (UCPE, Union Marrakech)

Corps CE

### Statut des enseignants et des vacataires (Union Marrakech, APEMA)

Les enseignants vacataires sont recrutés par la directrice qui reçoit les candidats disposant des diplômes équivalents à ceux requis pour l'entrée en formation de PE (Bac+3). Les candidats retenus à l'issue de l'entretien se voient proposer une formation non rémunérée dispensée par les conseillers pédagogiques de l'Inspection de la zone Maroc (en visioconférence) et l'établissement (7 semaines d'observations dans les classes puis 7 semaines de stage dans 2 classes différentes).

Ils bénéficient, en outre, de visites par des enseignants tuteurs parmi les PE titulaires de l'établissement, par les conseillers pédagogiques s'ils sont en cours de vacation lors de leur mission, et par la directrice qui rédige un rapport transmis au Proviseur et à l'Inspecteur de la zone Maroc.

Les enseignants en poste dans l'établissement disposent également d'un plan de formation continue mis en place à l'échelle de la zone Maroc. Ils peuvent effectuer une demande d'inscription pour une à trois formations par an. Ces demandes sont étudiées en cellule de formation où siège les représentants du personnel.

Depuis la crise sanitaire, hormis les formations au PSC1, toutes les formations se sont déroulées en visioconférence.

Les enseignants bénéficient d'entretiens de carrière conformément à leur statut de professeur des écoles. Les comptes rendus ne peuvent en aucun cas être partagés avec les représentants des parents d'élèves.

*Mr le Proviseur indique que l'établissement recrute en priorité des titulaires de l'éducation nationale pour les postes de professeur des écoles en contrat local.*

*En ce qui concerne les remplacements, il est impossible de mobiliser, comme en France, un vivier de professeurs titulaires pour remplacer les enseignants absents. En effet, un départ à l'étranger arrête la progression de carrière des fonctionnaires et modifie leurs droits à la retraite. Aucun professeur des écoles titulaires n'accepterait, dans ces conditions, de venir au Maroc pour effectuer des missions de vacations rémunérées exclusivement lorsqu'ils ont un remplacement.*

*Un représentant d'Union Marrakech demande pourquoi l'école n'embauche-t-elle pas ces dernières années une majorité des vacataires ?*

Mr le Proviseur indique que l'établissement possède un certain nombre d'emplois de détachés et de personnels de droit local. Ce plafond d'emploi est fixé annuellement par l'AEFE et il n'est pas possible d'y déroger.

#### Questions UCPE :

- 1. Quelle organisation sera mise en place pour que les élèves profitent au maximum de la nouvelle bibliothèque ?**  
L'établissement dispose de deux responsables de BCD (Emilie et Muriel) pour le 1<sup>er</sup> degré. Elles préparent actuellement la migration de leurs fonds documentaire vers la médiathèque partagée. Elles seront, toutes deux, présentes en médiathèque partagée pour accueillir les classes du 1<sup>er</sup> degré.
- 2. Des ateliers de cyber harcèlement ont été organisés en classe de CM1, peuvent -ils être proposés à d'autres niveaux à la rentrée prochaine ?**  
Il s'agissait d'un atelier pour le cycle 3. Compte tenu de ce qui a été évoqué par les élèves dans ces ateliers et de ce que nous entendons au quotidien, l'équipe pédagogique est convaincue qu'il y a un travail à faire avec les familles sur ce sujet. Une réflexion sera d'ailleurs menée sur ce sujet lors des concertations des 5 et 6 juillet.

#### Questions Union Marrakech :

##### Petite Section

Le niveau de Petite Section qui est accessible chez nous depuis la rentrée de septembre 2020 a été homologué cette année. Il respecte les instructions officielles (consultables sur le site internet du ministère de l'Education nationale), les taux d'encadrement et les méthodes pédagogiques adaptées aux jeunes enfants.

L'évaluation chez les plus jeunes s'effectue en priorité par l'observation. Tous les élèves de maternelle disposent d'un livret de suivi des apprentissages remis aux familles deux fois par an, en janvier et en juin. La synthèse des acquis de l'élève qui doit être complétée à la fin de la GS figure en dernière page de ce livret.

Les parents seront invités aux réunions de rentrée qui auront lieu dans les classes en début d'année.

A ce stade, quelques enfants sont encore en attente d'une place en PS. Si des places venaient à se libérer, les familles seraient contactées lorsqu'une place peut leur être proposée. La non-obtention d'une place, quel que soit le niveau, ne délivre pas de priorité pour le niveau supérieur l'année suivante. Les familles sont tenues d'effectuer une nouvelle demande dans le niveau supérieur qui sera traitée selon les critères d'admissions habituels.

##### Matériel pédagogique

Le choix des outils pédagogiques utilisés dans les classes relève des professionnels. Les enseignants disposent d'un éventail de choix conséquent en termes d'outils pédagogiques. Les éditeurs sont nombreux. A la demande de l'équipe pédagogique, l'établissement investit régulièrement dans de nouveaux outils

- 1. Y a-t-il du nouveau en matière de diversification de l'offre en activités parascolaires ?**  
L'établissement ne propose pas d'offre parascolaire. L'USEP reprendra ses activités si les conditions sanitaires le permettent.
- 2. Prévoyez-vous de nouveaux investissements en matière d'équipements pédagogiques et de mobilier scolaire ?**  
Oui, la nouvelle classe de PS-MS et les classes qui quitteront Renoir 2 seront équipées de mobilier neuf. L'installation de jeux est également prévue dans la cour du bâtiment de Renoir Sud qui accueillera les CP et CE1.
- 3. Nous avons des remontées d'inquiétude émanant des parents relatives au risque d'augmentation des frais de scolarité ? Pouvez-vous nous rassurer qu'il n'y aura pas d'augmentation à la prochaine rentrée ?**  
Ce point relève du conseil d'établissement, Mr Faure précise néanmoins que les montants des frais de scolarité 2021-2022 et autres tarifs ont été adoptés lors du conseil d'établissement de novembre 2020. L'augmentation moyenne actée est de 1,29%
- 4. Serait-il possible d'avoir une réunion par visioconférence avec l'inspectrice responsable du programme et des manuels d'arabe ? Nos enfants ont de plus en plus de difficulté à apprendre et à aimer la langue arabe. Nous aimerions décortiquer ce point avec la responsable si possible svp ?**  
Cette demande et les inquiétudes des parents vont être relayées au CEA
- 5. Pourriez-vous envisager la suppression des tests, encourager l'ouverture d'écoles agréés pour répondre à la demande et relancer la francophonie ?**



Les conditions d'accès à l'enseignement français des élèves de nationalité marocaine ne sont pas du ressort de l'établissement uniquement.

6.

**7. Quels sont les projets d'ouverture d'écoles homologuées à Marrakech ?**

Ne relève pas du conseil d'école mais a priori rien de prévu pour la rentrée prochaine.

**8. Certains parents rapportent des comportements violents de certains élèves à l'intérieur, comme à l'extérieur des classes. Comment remédier à cela**

Le fonctionnement de l'année en demi-groupe a permis aux élèves de développer une bonne cohésion au sein des groupes. Les problèmes liés au manquement des règles de vie ont été moins fréquents. La direction de l'établissement a été alertée sur des disputes entre élèves ou parfois entre un élève et des adultes qui se sont déroulées sur le trottoir. Nous rappelons aux familles qu'il est préférable que de jeunes enfants, comme ceux scolarisés au primaire, ne tardent pas sur le trottoir et nous les invitons à rappeler cela aux chauffeurs.

*8. Que va faire l'école pour combler les lacunes des élèves dans certaines matières ?*

*Les familles doivent se rassurer, les apprentissages se font par cycle. Ce qui n'a pas été abordé cette année le sera dans les autres années du cycle.*

*9. Inquiétudes face aux problèmes de lecture en CP.*

*Une enseignante de CP répond qu'aucune perte de niveau n'a été constatée par les enseignants. Le travail en demi-groupe a été très bénéfique et a permis de travailler sereinement. Effectivement certaines matières telles que la découverte du monde ou les activités sportives ont été moins abordées ou pratiquées mais les apprentissages fondamentaux ont été privilégiés dont évidemment l'apprentissage et les temps de lecture.*

*Mme la directrice indique que même si le nombre de réunions d'équipe éducative semble important, celui-ci inclus parfois 2 ou 3 réunions pour le même enfant et concerne moins de 10% de l'effectif de l'établissement.*

**Questions APEMA :**

Questions communes aux autres associations de parents d'élèves.

**Questions du collectif Convergence et progrès :**

Questions communes aux autres associations de parents d'élèves.

La séance est levée par la directrice de l'école à 20h.